

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Les magasins Topaze, représentée par Stéphanie Gaud Ruy située 1 rue de l'Arjal à Mende et 5 rue du Soubeyran à Mende.

et

L'amicale du personnel ou Comité d'entreprise : ASCET 48 représentée par Jean-François HALLOSERIE, en qualité de président situé Direction Départementale des Territoires de la Lozère 4 avenue de la gare 48000 MENDE
Ci après dénommé l'Amicale

Préambule :

La présente convention a pour objet de définir les termes et conditions du partenariat entre les magasins Topaze et l'amicale du Personnel ASCET 48.

Article 1 : objet du partenariat

Les magasins Topaze s'engage à offrir des avantages exclusifs aux membres de l'Amicale, notamment des réductions. En retour, l'Amicale s'engage à promouvoir les services des magasins Topaze.

Article 2 : Avantages offerts par les magasins Topaze

Les adhérents à l'ASCET 48 auront accès à une remise de 10 %, à partir de 50€ d'achats, hors promotions ou soldes sur présentation de la carte d'adhérent à jour et uniquement à la personne détentrice de la carte et ses ayants droits.

Article 3 : Engagement de l'Amicale du personnel

L'ASCET 48 s'engage à promouvoir cet avantage auprès de ses adhérents.

Article 4 : Durée du partenariat

La présente convention de partenariat est conclue pour une durée de 12 mois, à compter de la date de signature. Elle sera renouvelée tacitement.

Article 5 : Modalités de résiliation

Chacune des parties peut résilier la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception en cas de non-respect des engagements par l'autre partie.

Fait en double exemplaire, à Mende, le 09/03/2025

Topaze Mende
Boutique TOPAZE
1, rue de l'Arjal - 48000 MENDE.
Tél. 04 66 18 14 40
Siret: 443 073 287 00012
N° TVA Intra : FR 66 449 073 287

L'ASCET 48


